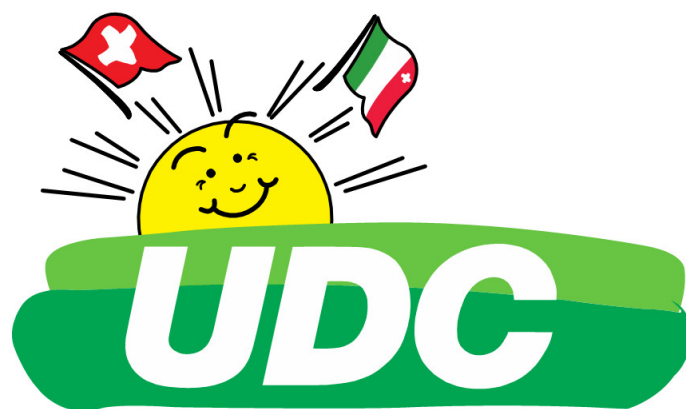


Programme politique 2017 - 2021



du canton de Neuchâtel



Les nôtres avant les autres

Table des matières

Economie et emploi

Fiscalité et finances publiques

Sécurité et criminalité

Education et formation

Société et famille

Agriculture

Aménagement du territoire

Sécurité sociale et santé publique

Communes – Etat

Economie et emploi

Le taux de chômage est actuellement presque le double de la moyenne nationale dans le canton de Neuchâtel. Celui-ci ne tient d'ailleurs pas compte des personnes arrivant en fin de droit auprès de l'assurance chômage et qui tombent à l'aide sociale, accroissant encore plus la part de population sans emploi. Cette situation humainement dure et économiquement désastreuse ne peut plus durer. Parmi les problèmes responsables de cette situation, on peut notamment citer l'afflux toujours plus conséquent de travailleurs frontaliers occupant de nombreuses places au détriment de la main d'œuvre indigène. La préférence cantonale doit impérativement être instaurée.

Les PME sont la clef de voûte de l'économie suisse ; près de deux tiers des salariés travaillent au sein de petites et moyennes entreprises. Le rôle de l'Etat est de mettre en place et de maintenir un cadre favorable au développement économique de ces entreprises. L'Etat doit entraver le moins possible les activités des entreprises et en ce sens, une réduction de la pression bureaucratique est nécessaire. L'Etat doit retrouver son rôle de soutien économique et valoriser ses investissements présents et futurs en ce sens, que cela soit à la faveur de l'implantation, la création ou le développement d'entreprises dans le canton ainsi que sur la formation pratique.

L'UDC s'engage pour :

Une liberté économique favorable au développement des PME

Une réduction du nombre de travailleurs frontaliers par l'instauration de la préférence cantonale / nationale à l'emploi

La promotion active de la formation professionnelle en entreprise et le modèle de formation duale

La valorisation des investissements dans le tissu économique cantonal par l'implantation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois locaux

Fiscalité et finances publiques

Les finances du canton de Neuchâtel sont dans un état plus que désastreux. Une dette abyssale (plus de 2 milliards), une administration surnuméraire et extrêmement coûteuse (l'Etat de Neuchâtel dépense plus de 200 millions de francs de plus par an que la moyenne des dépenses cantonales de la Suisse) et un découvert sur la caisse de pension de plus de 2 milliards également... cette situation est insoutenable.

Agissons d'abord sur les recettes de notre canton : la mise en œuvre de la baisse de la fiscalité, surtout pour les personnes physiques, les familles sans enfants, les retraités et les propriétaires est nécessaire pour attirer de nouveaux contribuables et empêcher l'exode de ces derniers. Parallèlement, nous devons revoir à la hausse le taux d'imposition des travailleurs frontaliers ; les chiffres actuels, basés sur des accords datés des années 80', ne sont plus adaptés à la réalité économique de notre canton aujourd'hui. La France profite allègrement des avantages procurés par le pouvoir d'achat de ses ressortissants frontaliers, au point que les régions frontalières deviennent économiquement plus dynamiques même que Paris ; elle doit donc contribuer plus activement à la santé économique de la Suisse et du canton qui génère ce dynamisme.

Nous devons ensuite agir sur les dépenses de l'Etat ; ce dernier doit être svelte et dynamique afin de répondre rapidement aux demandes de la population. Il est urgent de supprimer les services redondants et sans plus-value.

L'aide sociale pèse également très lourd sur nos finances ; une plus grande rigueur dans l'attribution des aides sociales en luttant activement contre les abus manifestes est de mise.

L'UDC s'engage pour :

La diminution des dépenses de l'Etat

La lutte contre les abus

La diminution de la valeur locative

Sécurité et criminalité

La criminalité est croissante dans nos rues et cet inquiétant phénomène se fait sentir particulièrement depuis l'introduction de la libre circulation en 2008. Selon l'OFS, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds sont, en termes de nombre de crimes par habitant, dans le top 5 des villes les plus dangereuses de Suisse !

S'il faut reconnaître qu'une majorité de citoyennes et de citoyens sont respectueux des lois, nous ne devons pas céder au laxisme à l'égard des criminels, qui bien trop souvent bénéficient de peines légères et dont le risque de récidive est prépondérant.

La police neuchâteloise doit pouvoir accomplir les missions qui lui sont dévolues, à savoir « protéger et servir ». Les contraintes administratives, toujours plus nombreuses et obstruant l'accomplissement de son devoir, doivent être assouplies. Dans le cadre de son assermentation, un policier doit pouvoir faire son travail, à savoir garantir la sécurité des neuchâteloises et des neuchâtelois sans craindre de se retrouver sur le banc des accusés.

En matière de criminalité étrangère, la loi fédérale prévoit des dispositions d'expulsion des criminels ; ces dernières doivent être appliquées avec plus de rigueur.

L'UDC s'engage pour :

Apporter un réel soutien politique aux forces de l'ordre dans leur mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens

L'application plus stricte des procédures d'expulsions des criminels étrangers.

Education et formation

Le rôle des écoles est de former les jeunes et non les éduquer, afin que ces derniers acquièrent le bagage et les connaissances nécessaires pour s'insérer dans la vie professionnelle. Dans la mesure du possible, les chances de réussite doivent être égales pour tous, que cela soit dans les filières estudiantines ou les branches professionnelles.

L'organisation actuelle des divers établissements de formation est complexe et coûteuse ; une optimisation par la réorganisation et réduction de l'administration (et donc des coûts) sans péjorer la qualité de l'enseignement est primordiale afin d'assurer un modèle de formation qualitativement et économiquement viable pour notre canton.

La formation duale a fait ses preuves et ce modèle doit être plus activement encouragé. De plus, le Canton doit tenir compte de ses besoins économiques et valoriser les filières s'y rapportant.

L'UDC s'engage pour :

Un retour à une école qui enseigne et non éduque, basée sur la compétition

L'encouragement du modèle de formation duale et la valorisation des filières de formation dans lesquelles l'économie neuchâteloise a besoin de main d'œuvre locale

La réorganisation de la hiérarchie de l'administration des établissements scolaires et de formation en vue de diminuer les coûts tout en optimisant la qualité

Société et famille

Notre canton s'est construit sur une série de traditions, de mœurs et de valeurs. Ces aspects historiques sont indissociables de notre culture et il est important de ne pas les renier.

Si notre société évolue, il faut savoir garder le sens de la mesure et ne pas renier les bases sur lesquelles elle repose pour faire place à un multiculturalisme qui remet en cause nos fondements.

Les valeurs fixées par les Constitutions fédérales et cantonales ne sauraient être remises en cause au motif que les préceptes de certaines religions y contreviennent.

La famille est le cœur de notre société, l'épicentre de nos mœurs et cette dernière doit retrouver sa place à travers la pérennité des valeurs chrétiennes fondatrices de notre société.

L'UDC s'engage pour :

Un canton de Neuchâtel conscient de ses valeurs et prêt à les défendre

Un cadre de vie favorable à l'épanouissement des familles

Agriculture

Le travail de la terre est incontestablement une des tâches les plus fondamentales de notre société puisqu'il permet de nous nourrir. Mais les profonds changements sociaux depuis la fin de la deuxième guerre mondiale ont placé de plus en plus les professions de la terre sur le banc de touche et aujourd'hui, la Suisse n'est plus capable de s'auto-provisionner au niveau alimentaire.

Des centaines d'exploitations agricoles mettent la clef sous la porte chaque année, faute de repreneurs mais aussi et surtout faute de revenus convenables, étant en compétition avec l'importation de denrées étrangères, de moins bonne qualité mais moins chères... Ce modèle ne saurait être pérenne et notre pays doit retrouver une indépendance alimentaire. Cela passe par un soutien actif à l'agriculture et à la sensibilisation à la population à consommer des produits, transformés et vendus localement.

Au niveau cantonal, la mise en valeur du terroir doit être une priorité et les petits exploitants soutenus dans leurs activités, que cela soit par des aides financières, structurelles ou tout simplement par la réduction de la pression fiscale et bureaucratique ; les agriculteurs doivent pouvoir accomplir leur métier et être rétribués à la juste valeur de cette noble et difficile tâche.

L'UDC s'engage pour :

Un soutien plus conséquent à l'amélioration des infrastructures agricoles et des domaines familiaux

Le rejet d'accords de libre-échange sur les produits agricoles avec l'UE et d'autres pays aux coûts de production agricole outrancièrement concurrentiels

Le maintien et la revalorisation de la formation agricole sur le territoire cantonal

Une sensibilisation accrue à la population aux bénéfices de consommer des produits du terroir, locaux et de qualité.

Aménagement du territoire

L'accroissement de la population place notre canton face à de nouveaux défis. Certaines infrastructures ne sont plus adaptées aux besoins d'aujourd'hui et demain ; des investissements ciblés et efficaces sont de mise.

Les friches industrielles sont à valoriser afin de limiter l'impact du bétonnage sur les surfaces d'assolement.

La densification urbaine doit être promue par l'allègement des contraintes bureaucratiques.

La cohésion de notre canton dépend aussi d'une mobilité efficace ; la route et le rail sont complémentaires et des investissements durables sont incontournables dans ces deux secteurs.

L'UDC s'engage pour :

Le maintien de terres agricoles en suffisance pour assurer la production de produits locaux de qualité

La revalorisation et la réutilisation des friches industrielles

Des projets de mobilité tenant compte de la complémentarité route – rail

Une densification des espaces urbains

Sécurité sociale et santé publique

Les Constitutions fédérales et cantonales prévoient que chacun peut jouir d'une existence décente. Toutefois, les charges induites par l'aide sociale sont en constante augmentation, particulièrement dans notre canton. Cette regrettable évolution doit être infléchie, notamment par la préférence cantonale à l'emploi et la réorientation professionnelle.

Sachant que, selon l'OFS, près de 90% des requérants d'asile touchent ou ont touché l'aide sociale, une politique d'asile plus raisonnable et restrictive permettra d'alléger substantiellement la charge sociale de notre canton.

Dans le domaine de la santé, le modèle hospitalier cantonal en vigueur depuis la seconde moitié du XXe Siècle n'est plus du tout adapté et des réformes sont nécessaires afin de garantir des soins de qualité pour tous.

L'UDC s'engage pour :

Lutter plus efficacement contre les abus à l'aide sociale et, de façon générale, contre les causes de l'augmentation de la charge sociale au niveau cantonal

Pour une politique hospitalière durable et de qualité pour tous

Tenir plus activement compte de l'offre médicale privée dans la planification des réformes de la politique hospitalière

Communes – Etat

Le principe fédéraliste consiste à résoudre les problèmes au niveau le plus proche de l'endroit où ils se posent. Outre leur dimension historique, les communes garantissent une proximité et une implication active des citoyennes et des citoyens dans la vie politique.

Le respect des identités régionales constitue l'une des clefs du succès helvétique ; villes et communes doivent être reconnues dans leur qualité d'acteurs politiques.

Pour maintenir des communes fortes, ces dernières doivent pouvoir continuer à disposer d'une marge de manœuvre aussi large que possible. L'emprise cantonale doit être limitée au strict nécessaire.

L'UDC s'engage pour :

La préservation du fédéralisme et de l'autonomie communale

Supprimer les reports de charges sur les communes

Garantir la pérennité du principe de subsidiarité

Engagez-vous !

Seul votre engagement permettra à l'UDC de croître et de mettre en application ses solutions pour un canton libre et prospère. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements ; nos élus se feront un plaisir d'être à votre écoute.



OUI, je veux devenir membre de l'UDC du canton de Neuchâtel :

NOM _____ PRENOM _____

RUE et N° _____ NPA _____

LOCALITE _____ DATE DE NAISSANCE _____

TEL FIXE _____ TEL PORTABLE _____

E-MAIL _____ SIGNATURE _____

Je souhaite (cocher ce qui convient) :

- Devenir membre ordinaire individuel : Fr. 100.- / an
- Devenir Membre ordinaire couple : Fr. 150.- / an
- Devenir membre en étude / formation : Fr. 25.- / an
- M'entretenir de vive-voix avec un membre du comité ou de la section de ma région / de mon district

Le présent talon d'inscription est à retourner par la poste à :

Secrétariat cantonal de l'UDC Neuchâtel
Case Postale 10
2113 La Côte-aux-Fées (NE)

Pour nous contacter :

Téléphone : 079 834 42 52 E-mail : secretariat@udc-ne.ch